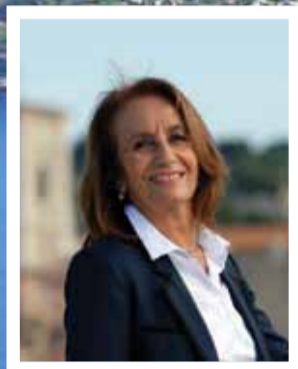


Le CASSIDEN

septembre & octobre 2015



EDITO

**Cassidennes,
Cassidens
Chers amis,**

Le 2 juillet dernier j'organisais une réunion publique à l'Oustau Calendal sur le thème : « Entre protection de l'environnement et construction massive de logements sociaux : Cassis au cœur des contradictions de l'Etat ». Etaient présents à mes côtés, le directeur des territoires et de la mer des Bouches du Rhône, qui représentait le Préfet de région, de nombreuses personnalités et de nombreux Maires des Bouches du Rhône impactés eux aussi par cette problématique.

Depuis 2008, date à laquelle j'ai été élue Maire, la loi impose à Cassis – comme à toutes les communes de + de 3 500 habitants appartenant à un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) – de présenter un quota de logements sociaux. **C'est la loi DALO**. Initialement fixé à 20%, ce quota a été relevé à 25% depuis 2013. **C'est la loi DUFLOT**. Selon la loi, un quart des habitations cassidaines devraient être des logements sociaux.

Cassis compte déjà à ce jour plus de 9% de logements sociaux.

Pour créer des logements sociaux, nous avons mis en place tous les outils, pris toutes les mesures.

Malgré ces efforts récurrents depuis 7 ans, nous sommes loin du compte, puisqu'il faudrait, pour rentrer dans les quotas, construire encore à Cassis plus de 600 logements sociaux d'ici 2025 !

Où ? Quand ? Comment ? Avec quels moyens ? Cela, le législateur ne l'a pas prévu !

Le législateur a encore moins prévu comment appliquer sa loi dans une commune qui est cœur géographique d'un parc national, dont plus de 80 % du territoire est dans le PNC, dont 38% en cœur de parc. Cassis compte 14% de son territoire en terres agricoles et comprend 2 sites classés. Bref c'est un site unique !

Le problème vient aussi du fait que la loi a prévu tout un arsenal de mesures de rétorsion destinées à forcer les communes que l'Etat qualifie de « récalcitrantes » à produire massivement du logement social.

Le problème vient aussi du fait que cette année près de 300 000 euros ont été prélevés sur le budget de la commune.

Ces mises en carence, inacceptables en l'état des finances des communes, engendrent des conséquences dramatiques sur la mise en œuvre des Politiques publiques.

▪ **L'Etat, dans sa déclinaison ministère du Logement**, se comporte avec les communes carencées comme on se comporte avec de mauvais élèves : il les punit, les met au piquet.

▪ **L'Etat, dans sa déclinaison ministère de l'Environnement**, nous incite à respecter la loi « littoral », à respecter la charte du PNC, à protéger ce patrimoine naturel extraordinaire qu'est Cassis... Et Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement en visite à Cassis l'an dernier m'écrivait : « ne changez rien ; continuez à préserver ce site magique ! »

▪ **Enfin l'Etat, dans sa déclinaison ministère du Tourisme**, nous explique que la France est le 1er pays touristique au monde, que le tourisme représente 11% du PIB de la France, que la Provence est la seconde destination la plus touristique de France et qu'il faut consacrer cette si belle marque « Provence » !

Nous assistons aujourd'hui à un véritable choc entre des politiques divergentes de l'Etat.

Qui croire ? A quel ministère obéir ? A quel Saint se vouer pour faire comprendre à l'Etat que Cassis est un territoire à part ?

D'ailleurs, Marseille Provence Métropole, EPCI à laquelle nous appartenons, et qui a compétence pour l'élaboration du PLUI, document pilier qui orientera l'évolution future de notre territoire, a prescrit ce dernier depuis le mois de mai et a une analyse de terrain bien plus pragmatique.

La Communauté urbaine prévoit à travers cette analyse la création d'une centaine de logements sociaux sur Cassis sur la période 2016/2030. **Soit, 6 fois moins que les objectifs de l'Etat.**

Ce chiffre de construction de 600 logements sociaux n'est rien d'autre qu'une application arithmétique et donc aveugle, voire idéologique, qui ne tient pas compte de la spécificité de chaque territoire.

Nous avons fait, nous faisons, et nous ferons tout notre possible pour construire des logements sociaux indispensables à Cassis. Nous avons besoin de logements sociaux pour les Cassidens ! Mais ces constructions doivent respecter notre site. Nous ne pouvons envisager de construire 600 logements sociaux à Cassis. Ça voudrait dire accueillir près de 2000 personnes de plus, construire des routes, des parkings, créer des réseaux, des équipements publics, Et Cassis ne serait plus Cassis.

Et ça nous ne le voulons pas !

Danièle MILON

Maire de Cassis

Chevalier de la Légion d'honneur

Vice-Présidente du Conseil départemental déléguée au tourisme

Vice-Présidente de Marseille Provence Métropole déléguée au tourisme et au

rayonnement du territoire

Présidente du Réseau PACA 21

La Recampado, la table conviviale des seniors cassidains.

- Une nouvelle procédure de réservation.

A compter du 1^{er} septembre, date de la réouverture au public, un nouveau système de réservation est mis en place. Dorénavant, vous pourrez réserver votre déjeuner au plus tard la veille pour le lendemain (le vendredi pour le lundi) en téléphonant au 06 56 88 23 73 entre 9h et 11h, ou en vous rendant directement sur place.

- Une cuisine diététique faite maison.

Dans un cadre convivial, vous pourrez déguster les menus de notre chef, validés par une diététicienne et entièrement réalisés avec des produits frais.

- Une offre de transport à la demande.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, il vous est proposé d'utiliser les services de l'Adraïado, qui peut venir vous chercher et vous raccompagner à votre domicile. Infos 04 42 98 81 47

Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre



Cette 32^{ème} édition a pour thème «Le patrimoine du XXI^{ème} siècle, une histoire d'avenir», l'occasion de mettre à l'honneur les créations architecturales contemporaines qui constitueront le patrimoine des générations à venir. Afin de vous faire découvrir la richesse de son patrimoine, la ville de Cassis vous propose différentes animations tout au long du week-end. Programme complet dans l'agenda du Cassidien et sur www.cassis.fr

Exposition, l'Arménie à l'honneur

Dans le cadre de la commémoration du centenaire du génocide arménien, les Salles voutées accueillent, du 3 au 7 septembre, l'exposition « Hommage à l'Arménie » organisée par l'association arménienne « AREV ».

14^{ème} raid international Aviron de mer Marseille Cassis

Le raid de 24 km partira de Marseille, samedi 19 septembre vers 16h, pour arriver au phare de Cassis entre 18h et 19h30. Record à battre : 1h49mn! A noter, la présence d'équipages français et internationaux (italiens, anglais, belges et allemands) en 4 rameurs et 2 rameurs. Organisé par le Conseil Départemental 13 et l'Aviron club de Cassis. Remise des prix sur le Mole Vieux à 20h30.

Dès la rentrée au Centre culturel

De nouvelles activités vous sont proposées comme «L'atelier des petites mains» (découverte des arts pour les enfants de 5 à 15 ans), des cours de théâtre pour enfants et ados et l'aide à la mémoire pour les seniors (infos : 04 42 01 77 73)

Frédéric Soulayrol, nouveau directeur du Centre culturel depuis le 1^{er} juillet

Il succède à André Farré, directeur depuis 45 ans, qui devient Président du Centre culturel.

Comédien, auteur, metteur en scène, directeur artistique du théâtre de l'Antidote à Marseille pendant 10 ans, Frédéric Soulayrol a été aussi adjoint à la culture de Danielle Milon. Suite à la démission de Frédéric Soulayrol du Conseil municipal, Viviane Khatchadourian a pris place à la table du Conseil municipal. C'est Christophe Reymond qui reprend la délégation «culture».

Loisirs et animations sportives

ECOLE DE VOILE :

Reprise des cours du mercredi de 13h30 à 17h00 à partir du 16/09

(Optimist de 7 à 10 ans, cata 12 de 11 à 14 ans et les moussaillons de 5 à 7 ans)

ESPACE JEUNES période scolaire :

Ouverture mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h.

Ouverture mercredi et samedi de 14h à 18 h.

(Inscription gratuite à l'Espace jeunes)

STAGES SPORTIFS ET LOISIRS JEUNES PENDANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT :

La ville de Cassis propose aux enfants de 7 à 10 ans et de 11 à 13 ans des stages multisports du 19 au 23 octobre et du 26 au 30 octobre, de 14h à 17h.

Au programme, sports collectifs, jeux de raquettes, piscine ... Inscriptions à partir du 21 septembre auprès de la Direction des Sports et Loisirs, Espace d'Orso.



Tarif : 53 € la semaine.

L'Ecole de voile propose également, durant les vacances de la Toussaint, des stages à partir de 7 ans d'optimist, de cata 12 et de paddle. Du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Renseignements et inscriptions à l'Ecole de voile :

04 42 01 16 65.

A noter, pendant les vacances scolaires, l'Espace jeunes est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h.

L'association Coups de Pouce

L'association reprend ses activités d'aide aux devoirs et de soutien scolaire pour les enfants du primaire et du collège des écoles publiques et privées, lundi 7 septembre au Centre culturel. Renseignements au 06 63 78 08 54

8^{ème} édition de la Braderie de Cassis



Avis aux amateurs de bonnes affaires !

La traditionnelle braderie, organisée chaque année par l'association des Artisans et Commerçants de Cassis, aura lieu cette année les 3 et 4 octobre. Infos 0 892 39 01 03

De 10h à 19h (Parking des Gorguettes gratuit/navettes assurées)

Forum des associations

La ville de Cassis organise le 4^{ème} Forum des Associations, samedi 12 septembre de 9h à 12h30, sur l'esplanade A. Briand. Cet événement permet aux associations cassidaines de se faire connaître, de promouvoir leurs activités autour de démonstrations ou d'ateliers et de répondre aux questions des visiteurs qui peuvent découvrir la diversité du tissu associatif cassidain dans de nombreux domaines : culture, environnement, nautisme, social, sportif... Les associations présentes accueilleront les visiteurs, leur permettant d'inscrire petits et grands à de nouvelles activités ou encore de s'impliquer bénévolement au sein de l'une d'entre elles. Renseignements : 04 42 01 20 64 ou associations@cassis.fr

5^{ème} édition du Sardines Titus Triathlon

Cette année, le club Sardines Triathlon ne vous propose pas 1 mais 2 courses au départ de la plage du Bestouan à Cassis!

- Samedi 10 octobre à 16h : Un Aquathlon XS avec 500 mètres de natation suivis de 2,5 km de course à pied
- Dimanche 11 octobre à 9h : Le Triathlon M (1,5km de natation, 40km de vélo et 10km à pied).



ATTENTION : Pour des questions de sécurité, l'accès routier à la presqu'île sera régulé pendant la durée des épreuves.

Infos : www.sardinestitustriathlon.com

Guide des Associations 2016

En vue de l'élaboration du Guide des Associations cassidaines 2016, celles-ci sont invitées à renvoyer la fiche de renseignements avant le jeudi 8 octobre par la Poste (MEVA - 4 rue S.Icard) ou par mail (associations@cassis.fr). Renseignements : 04 42 01 20 64

QUID DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

La commune de Cassis dispose d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) qui a été approuvé en 1999. Ce document comprend un rapport de présentation, une carte divisant le territoire en plusieurs zonages, un règlement correspondant aux différents zonages et des documents annexes.

Quelle est la différence entre un Plan d'Occupation des Sols et un Plan Local d'Urbanisme ?

La transformation des POS en PLU est le gage d'une meilleure prise en compte du volet environnemental dans les politiques locales d'aménagement et de planification. En effet, les PLU doivent se conformer aux lois n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) et n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement. Or, ces lois ont établi de nouveaux objectifs notamment environnementaux à atteindre pour les documents d'urbanisme, objectifs qui ne sont pas pris en compte dans les POS en raison de leur ancienneté mais aussi de leur contenu régi par des dispositions antérieures à la loi SRU.

Que signifie la présence de ce « i » à la fin du PLUi ?

Il va falloir s'habituer à la présence de ce « i » à la fin de PLUi. Les récentes évolutions législatives et réglementaires ont profondément modifié le cadre dans lequel sont élaborés les documents d'urbanisme.

La loi Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle II, et la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR, ont institué le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) comme la règle. Désormais lorsque le PLU est élaboré par une intercommunalité compétente en matière d'urbanisme (comme c'est le cas pour la Cu MPM), ce dernier couvre l'intégralité de son territoire. A terme, le PLUi remplacera les 18 PLU/POS communaux actuellement en vigueur dans les communes.

Quels sont les documents qui composent le PLUi ?

Le contenu du PLUi est réglementé par le Code de l'Urbanisme. Ainsi, à l'instar de tous les autres plans locaux d'urbanisme français, celui de MPM s'articule autour de plusieurs documents :

- un rapport de présentation expliquant les choix retenus, à partir d'un diagnostic du territoire. Il comprend également une évaluation environnementale.
- un projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Document politique, il est la pièce maîtresse du PLUi, fixant les objectifs et les grandes orientations du projet en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.

- des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), exposant la méthode adoptée par Marseille Provence Métropole pour mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager certains secteurs de son territoire.

- le règlement écrit et les documents graphiques. Ils fixent les règles d'utilisation du sol à l'échelle des zonages du PLUi : urbaine (U), à urbaniser (AU), agricoles (A) et naturelles (N).

- des annexes, intégrant d'autres documents dont les règles s'imposent aux PLU et des documents informatifs.

Quelles sont les grandes étapes de l'élaboration du PLUi ?

- Mai 2015 : Lancement de la démarche au conseil communautaire,
- 2^{ème} semestre 2016 : Elaboration des Orientations du Projet d'Aménagement (OAP) et de Développement Durable,
- fin 2017 : écriture du règlement, fabrication des OAP et validation du projet de PLUi par les communes,
- 2018 : consultation des partenaires institutionnels et mise en place d'une enquête publique,
- fin 2019 : une approbation du document voté par les élus métropolitains.

Pourquoi consulter la population ?

L'implication des habitants à la construction du PLUi est la condition sine qua non de sa réussite. C'est pour cette raison que MPM et la commune ont décidé d'aller au-delà des prescriptions du dispositif de concertation inscrites au Code de l'Urbanisme.

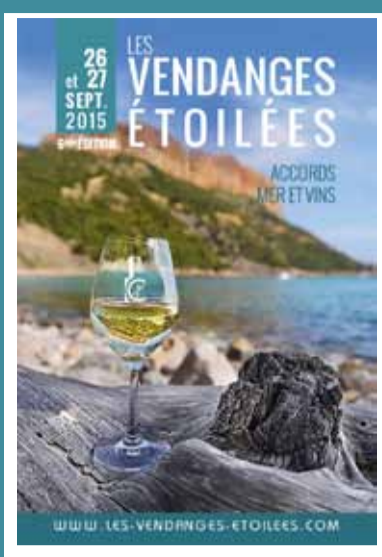
Les habitants, les associations locales et l'ensemble des personnes concernées sont associées depuis le lancement de la démarche en mai 2015 jusqu'à l'arrêt du projet. La concertation diffère de l'enquête publique qui permet aux habitants d'émettre un avis sur le projet après sa validation par les conseils municipaux et en conseil métropolitain et avant son adoption définitive

Où trouver l'information ? Comment formuler des observations ?

Un dossier de concertation du PLUi est situé au rez-de-chaussée de la mairie. Ce dossier est évolutif tout au long de la procédure de concertation. Il sera complété au fur et à mesure de l'évolution de l'élaboration du PLUi. Le dossier comprend un certains nombres d'éléments explicatifs.

Plus d'infos, www.cassis.fr ou 04 42 01 66 64.

LES VENDANGES ÉTOILÉES



Cassis accueille pour la 6ème année consécutive «les Vendanges Etoilées», une nouvelle édition savoureuse et surprenante!

Durant 2 jours, les 26 et 27 septembre, le cœur de Cassis battra au son des «accords mets et vins de Cassis» - 1ère AOC de France 1936 - proposés par des chefs talentueux lors de «battles», véritables joutes culinaires, dans le village et de showcooking décalés.

27 jeunes chefs très talentueux seront présents pour vous faire partager leur passion:

Dimitri Droisneau (Villa Madie** - Cassis); Jean-François Bérard (Hostellerie Bérard* - La Cadière d'Azur); Sébastien Broda (Le Park 45* - Cannes); Lionel Levy (L'Alcyone* - Marseille); Olivier Samson (La Gourmandière* - Vannes); Ludovic Turac (Une Table, au Sud* - Marseille); Julien Allano (Le Clair de la Plume* - Grignan); Mathieu Desmarest (Hôtel de l'Europe* - Avignon); Arnaud Tabarec (Le SeaSens* - Cannes); Gaël Orioux (Auguste* - Paris); Alexandre Mazzia (AM* - Marseille); Freddy Monier (La Réserve* - Beaulieu); Vincent Catala (La Réserve* - Ramatuelle); Hermance Carro (Le Castellaras* - Fayence); Jean-Marc Notelet (Le Caïus - Paris); David Rathgeber (L'Assiette - Paris); Gabriel Degenne (Château de la Bégude - Opio Valbonne); Damien Arnaud (Le Roche-Belle - La Ciotat); Xavier Burelle (Le Mas des Herbes Blanches - Jocas); Michaël Durieux (Majestic Barrière - Cannes); Laurent Jayne (Cassis); Georgiana San (Chez Georgiana - Marseille); Stephan Paroche (La Magnanerie - Aubignosc); Edward Cristaudo (Domaine de Saint Clair - Restaurant W - Saint Clair); Pierre Jancou (Heimat - Paris); Christian Ernst (Rowing Club - Marseille); Olivier Renaud (Le Routier Sympa - Mougins)

Nouveauté cette année, en partenariat avec le Collège Culinaire de France, les producteurs, seront mis à l'honneur: Ils poseront leurs étals au sein d'un marché présentant toute la richesse des produits de nos régions. Sans oublier la participation des restaurateurs de Cassis avec les menus «Vendanges Etoilées» à partir du 25 septembre.

Côtez les grands chefs le temps d'un week-end, les 26 et 27 septembre. Rejoignez l'équipe des Vendanges Etoilées en tant que bénévole. Participez à l'accueil du public, soyez régisseur sur un site, assistez les chefs pour les «battles» ou un show cooking. Ouvert à tous les fans de gastronomie ! Inscription au 04 42 01 67 86 ou administration@ot-cassis.com Une réunion d'information aura lieu début septembre.

POUR LES ENFANTS... CANTINES CHICS

Organisation d'un concours de dessins pour les grandes sections de maternelle, de CP et de CE1 des écoles Leriche-Mistral et Sainte Claire. Sans oublier les découvertes culinaires avec le repas des chefs...

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

Journée spéciale enfants avec «Les ateliers des mini chefs» :
▪ 9h30 et 11h : atelier pour les 3-6 ans (enfants accompagnés d'un parent)
▪ 14h30 : atelier des 7-10 ans
Oustau Calendal (sur réservation, infos : Office de Tourisme)

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

▪ **Les «Battles» des chefs**
Un tandem de chefs, une recette à réaliser avec des produits de la pêche du jour et des ingrédients «surprise». Le Jury décernera les prix aux trois meilleures réalisations lors de la soirée qui suivra à l'Oustau Calendal. Animation gratuite.
De 10h à 18h, sur une barge dans le port et la place Baragnon.
▪ **Démonstrations culinaires au «Château de Port Miou»**
Un lieu exceptionnel pour des démonstrations totalement insolites !
Durée : 45 min + 30 min de dégustation et partage avec les chefs
De 10h à 18h, Quai Bernard Giraud.
Sur réservation. Tarif : 10€. Infos : Office de Tourisme.

▪ **Show cooking barbecue**
Des recettes et des ingrédients étonnants, pour un barbecue surprenant ! Animation gratuite.
De 10h à 18h, dans le jardin public.

▪ **Le marché des producteurs**
En partenariat avec le Collège Culinaire de France - Découvrez toute la richesse de nos régions.
De 10h à 18h, Place Baragnon.

▪ **De la barque à l'assiette**
En partenariat avec l'ACBT - Un moment convivial où il vous sera proposé de déguster, autour d'un apéritif, produits de la mer et vins. Animation gratuite.
De 11h à 13h, sur le port, Môle Vieux.

▪ **La soirée des Vendanges Etoilées**
Un cocktail dînatoire, une communion entre le public, les chefs et les vignerons. Remise des prix des battles.
Sur réservation. Tarif : 60€. Infos : Office de Tourisme.
A partir de 19h30, Terrasse de l'Oustau Calendal

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

▪ **Show cooking barbecue**
Des recettes et des ingrédients étonnants, pour un barbecue surprenant ! Animation gratuite.
De 10h à 18h, dans le jardin public.

▪ **Le marché des producteurs**
En partenariat avec le Collège Culinaire de France - Découvrez toute la richesse de nos régions
De 10h à 18h, Place Baragnon.

Un pique-nique au sein du marché des producteurs sera organisé les 2 jours. Sur réservation. Tarif : 19 € / pers (1 verre de vin inclus). Infos tarifs : Office de Tourisme.
A partir de 12h, Place Baragnon.

Et aussi... Le potager éduco-ludique, œnologie

Renseignements et réservations : Office du Tourisme : 0892 39 01 03 (0.40€ TTC/min) - www.ot-cassis.com - www.les-vendanges-etoilees.com

POINT TRAVAUX

SEPTEMBRE

▪ **AVENUE BAILLI DE SUFFREN**
Fin des travaux d'enfouissement des réseaux ERDF et Telecom.
▪ **AVENUE JOSEPH LIAUTAUD, ROCADE VENCE, AVENUE DU REVESTEL (DU ROND-POINT DE LA SOURCE À LA RÉSIDENCE LE MIRAMAR)**

Réfection des enrobées de la chaussée et des trottoirs.

▪ **AVENUE CHARLES GOUNOD (PARTIE BASSE)**

Réfection des enrobées de la chaussée et des trottoirs.

OCTOBRE

▪ **AVENUE DU REVESTEL**

Enfouissement des réseaux sur une partie de l'avenue du Revestel (sur 53 mètres linéaires, de la résidence Le Miramar au poste de transformation).

▪ **DÉBUT DU CHANTIER DE RÉNOVATION DU CHÂTEAU DE LA CALANQUE DE PORT-MIOU**

Chantier de formation professionnelle. Ces travaux de restauration permettront de créer une Maison d'Accueil avec un espace d'exposition et un centre d'étude des eaux souterraines à l'entrée du Parc National des Calanques. La Capitainerie, les Clubs Nautiques et le Bureau des Guides pourront également trouver leur place dans cet espace.

Ce sont ainsi 280m2 sur 3 étages et une terrasse qui seront restaurés et aménagés en 3 ans, pour l'accueil de milliers de visiteurs chaque année.

Afin d'aider à la restauration du château de Port-Miou, vous pouvez participer en faisant un don et bénéficier ainsi d'une économie d'impôt. Bon de souscription à télécharger sur cassis.fr rubrique «toute l'actualité» ou sur fondation-patrimoine.org.

A NOTER DEPUIS LE MOIS DE JUILLET :

LA SIGNALISATION DYNAMIQUE DES PARKINGS

Au total 7 panneaux indicateurs du nombre de places restantes dans les parkings de Cassis, ont été installés.

L'automobiliste est informé en temps réel sur l'état d'occupation des parkings et peut s'orienter vers les parkings les moins saturés. Ces panneaux sont entièrement gérés par MPM à Marseille.

Retrouvez les travaux sur

www.cassis.fr
06 31 79 55 31 ou c.koblet@cassis.fr

LE LAVOIR

C'est en ouvrant la fenêtre du LAVOIR sur «Notre Petit Cassis» que nous avons invité les parents à partager les projets réalisés par leurs enfants : de comptines en chansons à gestes, de nos visites découverte des écoles maternelles aux photos-souvenir, sans oublier le petit tour par le potager de Florent..



Les réalisations des enfants ont reçu beaucoup d'applaudissements. Et merci au personnel pour tout le travail accompli auprès des enfants et de leurs parents, tous à l'évidence heureux de se retrouver une fois encore dans ce lieu si attachant. Et rendez-vous dès le 31 août à la Maison de de l'Enfance La Respelido !



DU NOUVEAU POUR LA RENTRÉE AU COLLÈGE

Le parking des Gorguettes fonctionne maintenant, nous permettant enfin de revoir le fonctionnement de la circulation dans le secteur du collège, comme Madame le Maire s'y était engagée, avec pour souci premier de sécuriser l'accès des enfants à l'établissement.

Ainsi, à l'issue d'un travail de concertation mené entre la direction de l'établissement, les parents délégués et les services de la ville de Cassis, la zone du collège fonctionnera désormais de la façon suivante :

- Les arrêts des bus scolaires continueront de fonctionner comme habituellement sur le quai existant le long de la cour de l'établissement.
- Une signalisation sera installée notifiant clairement la présence d'enfants et l'obligation de rouler à très petite allure dans la montée du collège.
- Seuls les membres du personnel de l'établissement pourront accéder en voiture au-delà de l'entrée du nouveau parking des Gorguettes.

▪ Les parents et autres usagers devront s'engager dans le parking des Gorguettes (gratuit) et pourront déposer leurs enfants ou les récupérer très aisément. Une rampe d'accès piéton a été réalisée entre ce parking et le portail face à l'entrée du collège, permettant une circulation des enfants à la fois sur une très courte distance et surtout dans des conditions optimales de sécurité.

Le collège verra enfin sa voie d'accès en cul de sac protégée de la circulation forcément anarchique et donc dangereuse pour les enfants, notamment aux moments des entrées et sorties.

Madame la Principale communiquera sur ce nouveau fonctionnement avec les familles dès la rentrée, la Police Municipale viendra également aider à l'information sur place.



**OUVERTURE DE LA MAISON DE L'ENFANCE
LA RESPELIDO
LE 31 AOÛT 2015**

Inauguration : Samedi 10 Octobre à 11h



OPINION LIBRE DE L'OPPOSITION

Nous déplorons l'attitude de la municipalité face à son obligation d'édification des logements sociaux, ayant entraîné les conséquences suivantes:

- mise à disposition de presque 3 hectares de foncier (joutant la résidence Les Terres Marines) par bail à construction sur 75 ans moyennant l'infime loyer global de 350.000 € !

- pénalité de 299.000 € due pour l'année 2015
- réduction drastique des subventions pour irrespect du plan triennal (seuls 12 logements sur les 54 ont été construits).

Cassidens, apprêtez-vous à sortir votre porte-monnaie !

MARSEILLE CASSIS 20KM - 37^{ÈME} ÉDITION

Le 28 octobre 1979, 700 coureurs prenaient le départ d'une course à pied inédite, créée par André Giraud dont le but était de rallier Marseille à Cassis par la Gineste !

Parcours atypique et paysages à couper le souffle font le succès de cette première édition. Mais qui aurait pu imaginer, il y a 36 ans, que « Marseille-Cassis » prendrait une dimension internationale et deviendrait une des 50 plus grandes courses sur route au monde, aux côtés des marathons de New-York et de Boston ?

En effet, au fil des années, la course gagne en popularité, en convivialité et accueille de plus en plus d'adeptes. Des coureurs de tout horizon, de tout âge et de toute nationalité viennent se mesurer, se défier mais aussi s'émerveiller devant le panorama exceptionnel qu'offre le site des Calanques, avec comme récompense, l'arrivée majestueuse sur le port de Cassis.

Cette année encore, 15 000 coureurs fouleront la ligne d'arrivée sous les applaudissements de milliers de spectateurs venus des quatre coins de France et du Monde, encourager amis, parents, valeureux amateurs ou athlètes de haut niveau. Outre l'aspect compétitif de la course, les valeurs fondamentales du sport, telles que le respect, le partage et la solidarité, sont à l'honneur ce jour-là.

En tant que Vice-Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, déléguée au Tourisme, je tiens à souligner que « Marseille-Cassis » génère d'importantes retombées économiques pour Cassis, Marseille et les communes environnantes et contribue à la valorisation et à l'attractivité de notre sublime territoire.

Je remercie les bénévoles, les organisateurs, les partenaires, les employés de la ville de Cassis et de la Communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole de rendre possible chaque année cette course qui est, assurément, la plus belle du monde !

Je vous donne rendez-vous dimanche 25 sur le port de Cassis pour vivre l'arrivée en direct et partager les émotions, les ressentis des coureurs ! Bonne course !

Danielle MILON

STATIONNEMENT INTERDIT

- **DU MERCREDI 21 À 17H AU DIMANCHE 25 À MINUIT**
Parkings de la Poste et Gilbert Savon
- **DU VENDREDI 23 À 12H AU DIMANCHE 25 À 18H**
Parking de La Madie
- **DU VENDREDI 23 À 15H AU LUNDI 26 À 14H**
Rue de l'Arène
- **DU SAMEDI 24 À 6H AU DIMANCHE 25 À 20H**
Parkings du Casino et de la Rostagne
- **DIMANCHE 25**
Parking Viguerie (réservé aux organisateurs).
Parking et av. des Gorguettes (réservés aux cars).

STATIONNEMENT ET CIRCULATION INTERDITS

- **DU VENDREDI 23 À 14H AU DIMANCHE 25 À 17H**
Esplanade Charles-de-Gaulle, quai des Moulins, place Montmorin, quai St-Pierre, place Clémenceau, boulevard Gambetta
- **DU SAMEDI 24 À 11H AU DIMANCHE 25 À 15H**
Quais des Baux, Calendal et Barthélémy, Av. Ganteaume (devant l'hôtel du Commerce), place du Grand Carnot et rue A. Rossat.
- **DIMANCHE 25 OCTOBRE**
 - DE 7H À 16H**
RD 559 (du rond-point St-Jean au rond-point de La Gineste).
Route P. Imbert (de l'av Foch au rond-point de Belle fille).
 - DE 7H À 15H**
Avenues de la Marne, de Verdun, des Carriers, du Picouveau, des Dardanelles et Ganteaume.

Ces dispositions pourront être allégées au fur et à mesure du déroulement de la course et ce à la seule initiative des services de sécurité publique.

L'INSTALLATION DE TABLES, CHAISES ET PRÉSENTOIRS EST STRICTEMENT INTERDITE SUR LE PORT DIMANCHE 25 OCTOBRE DE 6H À 13H.

CIRCULATION INTERDITE

- **DU SAMEDI 24 AU SOIR AU DIMANCHE 25 OCTOBRE À 16H**

L'avenue des Albizzi devient un parking provisoire à partir de 10h, dimanche 25.

- **DIMANCHE 25 OCTOBRE DE 6H À 17H**
Rue Victor Hugo, de l'Arène (sauf taxis), Barthélémy (sauf taxis), Alexandre Gervais (sauf taxis) et Boulevard Gambetta

SENS UNIQUE DE CIRCULATION

- **DIMANCHE 25 OCTOBRE DE 7H À 16H**
Avenue du Plan d'Olive (sens : Roquefort la Bédoule vers l'avenue de la gare pour remonter par la route de Carnoux).

Route de Carnoux (D41E) ouverte uniquement dans le sens montant (de Cassis vers Carnoux).



ENTRER/SORTIR DE CASSIS



Avec 15 000 coureurs et des milliers de spectateurs, entrer ou sortir de Cassis en véhicule sera très compliqué voire quasiment impossible le dimanche. Afin de permettre aux personnes qui travaillent à Cassis de rejoindre leur lieu de travail et aux habitants de quitter le village, des voies d'entrée et de sortie ont été prévues.

ENTRÉE DANS CASSIS :

LIBRE AVANT 6H. INTERDITE À PARTIR DE 7H. RÉGLEMENTÉE DE 6H À 7H (sur présentation d'une attestation de votre employeur ou de votre carte grise attestant d'une adresse dans Cassis.) Par Carnoux ou par Roquefort-la-Bédoule (puis chemin du Plan d'Olive) ou par la route Pierre Imbert (D559) du rond-point du pas de Belle-fille à l'avenue Foch.

SORTIE DE CASSIS : AUTORISÉE JUSQU'À 8H. Par la route Pierre Imbert (D559), direction rond-point de Belle-Fille.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée. **ÉTANT À 2 MOIS DE L'ÉVÉNEMENT, DES MODIFICATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'INTERVENIR.**
Rens. : www.cassis.fr ou 04 42 01 17 17

ATTENTION AU CHANGEMENT D'HEURE !

Attention, changement d'heure dans la nuit du samedi au dimanche.
On reculera nos montres d'une heure !

LES ÉPREUVES

LA RANDONNÉE : L'AUTRE MARSEILLE-CASSIS

SAMEDI 24 OCTOBRE

► DÉPART : MARSEILLE

Aux barrières des facultés de Luminy

- **8h/8h15 – PARCOURS DIFFICILE** (réservé aux randonneurs confirmés – 7h de marche)
A partir de 10h, l'accès au Vallon de la Candelle sera fermé. Les retardataires emprunteront le parcours facile.

- **8h45/9h – PARCOURS FACILE** (5h de marche)

Accessible à tous mais conseillé seulement à partir de 10 ans. N'oubliez pas d'emporter de l'eau, aucune distribution ne sera assurée sur le parcours. Et pour veiller au respect de notre environnement et de ce patrimoine exceptionnel, n'oubliez pas d'apporter un sac pour ramener vos déchets et les trier sur votre lieu de résidence.

► ARRIVÉE : CASSIS - PORT

A partir de 14h, sur le port de Cassis. Remise des lots gagnants au podium.

L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours en raison des conditions météorologiques.

Infos : www.lautremerseillescassis.com

L'ARMC SOUTIEN « Je cours pour Tom »

Soutenant chaque année une cause et une association différente, l'ARMC reversera cette année 1€ par inscription à l'association « Je cours pour Tom » dont le but est d'aider le petit Tom atteint d'autisme en permettant à ses proches de pouvoir l'accompagner quotidiennement dans les meilleures conditions d'encadrement médical, social, d'accueil ...

ATTENTION : Au jour où nous réalisons cet article, les informations de cette page sont en attente de validation définitive. Vérifiez tous les renseignements mi-octobre, sur le site de la ville de Cassis : www.cassis.fr

LA COURSE MARSEILLE-CASSIS 20 KM

DIMANCHE 25 OCTOBRE

► DÉPART : MARSEILLE - 9h30

Bd Michelet (Métro Ste Marguerite - Dromel)

ATTENTION AU LIEU DE DÉPART : En raison de travaux sur Marseille, la ligne de départ pourrait être légèrement déplacée. Retrouvez toutes les infos sur le site du Marseille Cassis : www.marseille-cassis.com

► ARRIVÉE : PORT DE CASSIS

A partir de 14h30 : annonce des résultats et remise des récompenses au podium.

LES NAVETTES

POUR LA MARCHÉ DU SAMEDI 24 OCTOBRE

- **A 7h30 et 8h30**
Au départ du rond-point de la gendarmerie de Cassis pour rejoindre les facultés de Luminy à Marseille.
- **De 14h à 18h**
Au départ de l'avenue des Albizzi pour les retours vers Marseille. Deux arrêts sur Marseille : Luminy et Michelet.

POUR LA COURSE DU DIMANCHE 25 OCTOBRE

- **Entre 6h et 8h :** liaison en continu au départ de Cassis vers Marseille.

NOUVEAUTÉ 2015 : DÉPART DES CARS ROUTE DE CARNOUX (D41E) À L'ENTRÉE DU CAMP DE CARPIAGNE (STATIONNEMENT DES VÉHICULES POSSIBLE SUR PLACE).

- **Entre 12h et 14h30 :** liaison en continu vers Marseille et Aubagne, puis à 18h pour les personnes ayant participé à la remise des prix.
- NOUVEAUTÉ 2015 : DÉPART DES CARS ROUTE DE CARNOUX (D41E).**

Retour possible en TER (renseignements sur www.marseille-cassis.com).

NOUVEAUTÉ 2015 : NAVETTE POUR LA GARE À PARTIR DU ROND-POINT ST JEAN (AU DÉBUT DE LA ROUTE DES ALBIZZI).

MARSEILLE CASSIS DES ENFANTS ...

La première édition du Marseille Cassis des Enfants a eu lieu l'an dernier, à l'initiative de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP 13) en partenariat avec la SCO Sainte Marguerite et avec le soutien du Comité 13 d'Athlétisme. L'épreuve a réuni plus de 2500 enfants d'écoles maternelles et élémentaires sur les plages du Prado à Marseille.

Les enfants se sont relayés par équipe pendant 58'10" (temps symbolique représentant le record établi sur le Marseille Cassis par l'Ethiopien Atsedu Tsegay en 2011), réalisant par là même une belle course d'endurance collective.

Deux classes de notre école Leriche-Mistral ont participé à l'événement avec leurs enseignantes et, comme ressenti par les organisateurs, tous sont prêts à renouveler l'expérience.

L'énorme succès de la manifestation a conduit l'USEP 13 et la SCO Ste Marguerite à la reconduire en l'amplifiant.

En effet, cette année le Marseille Cassis des Enfants aura lieu sur deux lieux : Marseille et Cassis.

Danielle Milon a répondu favorablement à la demande des organisateurs d'accueillir l'épreuve sur notre village, ouvrant ainsi la manifestation aux écoles de Marseille mais également aux écoles des villes dépendant de la circonscription de La Ciotat.

Ce seront environ 2000 enfants accompagnés de leurs enseignants qui montreront leur esprit d'équipe et s'essaieront à l'endurance le 15 octobre prochain dans le parc Régis Vidal, découvrant également au long de la journée des ateliers d'athlétisme, organisés et gérés par nos animateurs sportifs et les bénévoles de la SCO et du Comité 13 d'Athlétisme sur le nouveau stade des Gorguettes.

Rendez-vous est pris sur site pour les encourager et soutenir nos petits Cassidens !

BRÈVES DE COURSES

VAINQUEURS 2014

En 2014, ils ont franchi la ligne :
En premier : Titus MBISHEI (Kenya) en 59'12" chez les hommes et Peres JEPCHIRCHIR (Kenya) en 1h10'04" chez les femmes.
Le 1^{er} Cassidien : Alexandre FROSINI en 1h22'.
La 1^{ère} Cassidienne : Sabine WAROQUIER en 1h41'.
Un grand bravo à tous !

RETRAIT DES DOSSARDS DES CASSIDIENS

La ville de Cassis et l'association cassidaine «Maryse pour la vie» s'associent pour soutenir les nombreux coureurs et marcheurs cassidains qui participeront à ce week-end sportif.

Les participants sont invités à partager le verre de l'amitié vendredi 16 octobre à partir de 18h et jusqu'à environ 20h à l'Oustau Calendal. A cette occasion, ils se verront offrir un tee-shirt qu'ils pourront porter lors des épreuves et les coureurs cassidains de «Marseille Cassis 20km» pourront retirer leur dossard. Pour cela, ils devront se munir de la confirmation d'inscription, de leur carte d'identité et soit d'un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition », soit de la licence FFA en cours de validité ou émanant d'une fédération sportive agréée pour la pratique de l'athlétisme en compétition. Les personnes inscrites pour la marche du samedi devront retirer leur tee-shirt et leur ticket pour le transport, au Parc Chanot vendredi 23 octobre.

FRANCE 3 PROVENCE ALPES EN DIRECT

Devant le succès rencontré, France 3 Provence Alpes renouvèle son partenariat. La retransmission sera en direct de 9h à 12h.

FRANCE BLEU PROVENCE

Vous pourrez également suivre les commentaires de la course sur France Bleu Provence de 9h à 12h sur 103.8FM, et vous informer sur l'état de la circulation sur Cassis, en direct, avec les «infos trafic».

Agenda SEPTEMBRE

JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE

EXPOSITION «RENCONTRE AVEC CHARLES MINEL (1887-1953)»

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 10h-12h30 et 14h-18h
Musée municipal

JUSQU'AU 3 OCTOBRE

EXPOSITION LES CIMAISES DE L'ARIANE «MERVEILLES SOUS-MARINES»

Entrée libre. Infos : 04 42 01 19 47 ou bibliotheque@cassis.fr
Bibliothèque municipale

JUSQU'AU 22 NOVEMBRE

RETROUVEZ LES TOURNOIS DU TENNIS SPORTING CLUB DES GORQUETTES

Rens : 04 42 01 21 24 / 06 24 50 47 91
tennis-club-cassis@orange.fr

JUSQU'AU 22 NOVEMBRE

EXPOSITION «SILENCES»

De Cécile LOA
Place Baragnon

DU 1^{ER} AU 4 SEPTEMBRE

ENTRAINEMENT FOOTBALL (5 À 18 ANS) SPORT OLYMPIQUE DE CASSIS

Jours et heures en fonction des âges.
Stade du Pignier - Infos : 04 42 72 22 36

LES 1^{ER}, 8, 15, 22 ET 29 SEPTEMBRE

EN DIRECT DE LA PAROISSE INSCRIPTIONS AU CATÉCHISME

Tous les mardis, de 16h30 à 18h auprès du secrétariat paroissial.
Eglise St Michel - Infos : 04 42 01 70 72

DU 3 AU 7 SEPTEMBRE

EXPOSITION «IMAGES D'ARMÉNIE»

Peintures-photos-Instruments de musique
Par l'Association de bienfaisance arménienne «AREV» - Le Soleil de Cassis (06 10 92 70 22 - 06 23 00 81 90)
De 10h à 18h, Salles voutées

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

PRÉSENTATION : PROGRAMMATION 2015-2016 DU CENTRE CULTUREL

Entrée libre.
Renseignements : 04 42 01 77 73
www.centreculturelcassis.com
18h, Centre culturel

LES 4, 11, 16, 23 ET 30 SEPTEMBRE

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS

BALADE HISTORIQUE AVEC UN GUIDE
Tarifs et infos : www.ot-cassis.com
15h, Office de Tourisme

LES 5, 12, 19 ET 26 SEPTEMBRE

CONCERTS CHAMPÊTRE

Par l'association Féminin Pluriel

Samedi 5 : Romantisme slave, mélodies russes et tziganes avec Mariska au violon

Samedi 12 : Musique celtique médiévale et provençale, récital harpe et cithare avec Delphine Ragonot

Samedi 19 : Voyage pour un violon en Hongrie, Roumanie, Russie avec la Compagnie Le Violon sur le toit

Samedi 26 : Piano et voix avec Violetta et Olga

Tarif : 15 € / réduit 10 € / gratuit -16 ans
Prog : www.delicemusical.blogspot.fr

Réervations : 04 42 01 71 84

17h30, Restaurant Le Clos des Arômes

LIVRES EN FUGUE

Animation gratuite, sans inscription nécessaire à la Bibliothèque.

Infos : 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr
Dans les jardins de l'Ariane aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

LES 5 ET 6 SEPTEMBRE

MARCHÉ DES POTIERS

par l'Association Terres de Provence.
De 9h à 18h, Place Baragnon et Place de la République

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

EXPOSITION DE PEINTURE DE PLEIN AIR

par la Société des Peintres Cassidains.
Infos : 04 42 01 87 49 / plmvion@wanadoo.fr
De 9h à 19h, Jardin Public

MARDI 8 SEPTEMBRE

EN DIRECT DE LA PAROISSE

Reprise du catéchisme
Renseignements : 04 42 01 70 72
16h30, Eglise St Michel

LIVRES ÉCHANGES «LE LYS DANS LA VALLÉE»

d'Honoré de Balzac, présenté par Alain Barthélémy. Débat suivi d'un apéritif.
Entrée libre. Infos : 04 42 01 77 73
A 18h, Centre culturel

PERMANENCE DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION DU LOGEMENT : L'ADIL

Gratuit. Rens. 04 96 11 12 00.
De 9h à 12h, CCAS SANS RDV

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de ville

LES 9, 18 ET 25 SEPTEMBRE

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS ENTRE CINÉMA ET PEOPLE. VISITE GUIDÉE SUR LES TRACES DU 7ÈME ART

Tarifs et infos : www.ot-cassis.com
15h, Office de Tourisme

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

PERMANENCE TRIMESTRIELLE PÔLE EMPLOI

N. Billon: 04 42 98 81 46 (Info p 2)
De 9h à 12h, CCAS SUR RDV

BARBECUE PARTY AU HAMEAU DES GORQUETTES

Avec animation musicale.
Infos CCAS (Tiphanie) : 04 42 98 81 40
19h, Organisé par la résidence

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

rencontrer - échanger - communiquer - s'informer

Forum des ASSOCIATIONS CASSIDAINES 2015

Samedi 12 Septembre
Esplanade Aristide Briand
Oustau Calendal
9h à 12h30



FORUM DES ASSOCIATIONS

(Info p 2)
Rens : 04 42 01 20 64, association@cassis.fr et 04 42 01 00 14, j.mahmoud@cassis.fr

De 9h à 12h30, Esplanade A. Briand

BAPTEME DU TRIMARAN CNPM Môle vieux

TANGO ARGENTIN - MILONGAS

par Mme Derville
De 18h à 22h, Place Baragnon

12 ET 13 SEPTEMBRE

CASSIS PADDLE NUI



▪ Samedi de 10h à 17h, plage de la Grande mer : course de PADDLE, Pirogue polynésienne, Challenge du Monoï 100% amateur.
Dîner terrasse Oustau Calendal, ouvert à tous avec groupe de musique «La KAMBA»

▪ Dimanche à partir de 10h : baptême de pirogue V6 (6 place).
Village artisanal polynésien, Surfrider, SEM (retraitement de l'eau...)
Renseignement: CSLN 04 42 01 80 01
Facebook: Cassis paddle nuit
Plage de la Grande mer

DU 12 AU 28 SEPTEMBRE

EXPOSITION YVES DEJARDIN «RETOUR À CASSIS...»

Peintures, rétrospectives, oeuvres récentes.
Vernissage : 12 septembre à 18h
Rens: 06 80 45 10 36
9h30 - 12h et 15h - 19h, Salles voutées

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

PLACE AUX PEINTRES

Par l'Association L'art et la Manière
Rens : 06 99 36 33 23
De 9h à 19h, Place Baragnon

LUNDI 14 SEPTEMBRE

EN DIRECT DE LA PAROISSE SOLENNITÉ DE LA CROIX GLORIEUSE

17h30 : RDV place de l'église pour la procession vers la chapelle Ste Croix.
18h30 : Messe chapelle Ste Croix.
Renseignements : 04 42 01 70 72
Eglise Saint Michel

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

ATHLÉTISME 6-14 ANS PAR LA SCO CASSIS

Renseignements: 06 72 12 37 41
De 14h30 à 16h30, Stade des Gorguettes

JEUDI 17 SEPTEMBRE

POT DE RENTRÉE DE CASSIS-ACCUEIL

Entrée libre. Infos : 04 42 01 77 73
18h30, Centre culturel

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

CINÉ PASSION «DHEEPAN»

Réalisé par Jacques Audiard.
Présentation par Gérard Gaudin.
Inscriptions pour le dîner débat avant le jeudi soir (18 h) précédant la séance.
Tarifs : Film 6,50 € - Repas adhérent 15€ - Repas non adhérent 17€
18h45, Centre culturel (04 42 01 77 73)

JOURNÉES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

«Le patrimoine du XXI^{ème} siècle, une histoire d'avenir»,

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

▪ 9h : «Découverte d'une partie du quartier de Port-Miou» par Les Drailles de la Mémoire. RDV parking de Port-Miou. Infos Centre Culturel : 04 42 01 77 73 / 06 18 86 03 52

▪ De 10h à 11h : Visite guidée des expositions du Musée Municipal : «Sur les traces du Cassis Antique». «Rencontre avec Charles MINEL»,

▪ 11h : Visite guidée de la prud'homie de pêche de Cassis (sur inscription) RDV devant le Musée.

▪ De 11h à 12h30 : Visite libre du Musée.

▪ De 14h à 18h : Visite libre du Musée.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

▪ De 10h à 12h30 : Visite libre du Musée.

▪ 11h : Visite guidée de la prud'homie de pêche de Cassis (sur inscription) RDV devant le Musée.

▪ De 14h à 15h : Visite guidée des expositions du Musée Municipal : «Sur les traces du Cassis Antique». «Rencontre avec Charles MINEL»,

▪ A 15h et 16h : Visite guidée du Château de Cassis par Gérard Gaudin et les Amis du Musée. Sur inscription au 04 42 01 88 66

• De 15h à 18h : Visite libre du Musée.

Renseignements musée : 04 42 01 88 66

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

14ÈME RAID INTERNATIONAL «MARSEILLE CASSIS» À L'AVIRON DE MER



Rens : 06 26 92 19 21 (Info p 2)
Arrivée : de 18h à 19h30, port de Cassis

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

6ÈME ÉDITION DU MARCHÉ ARTISANAL

par l'Association Evencréa
K6 Arts : 06 15 47 37 37 / 06 20 92 52 08
De 9h à 19h, Place Baragnon

MARDI 22 SEPTEMBRE

EN DIRECT DE LA PAROISSE RÉUNION DES PARENTS DU CATÉCHISME

19h, Eglise St Michel-Infos : 04 42 01 70 72

CONFÉRENCE «DES DIEUX À DIEU»

Cycle de 3 conférences présentées par Remo Mugnaioni, professeur à l'Université d'Aix-Marseille.
Infos: 04 42 01 77 73
Tarif adhérent : 4 € - Non adhérent : 5 €.
18h, Centre culturel

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

HEURE DU CONTE «UNE GOUTTE D'EAU M'A DIT»

Conte musical sur le cycle de l'eau par Bernard Abeille.

Sur inscription, à partir de 3 ans.
Infos : 04 42 01 19 47

15h30, Bibliothèque municipale

JEUDI 24 SEPTEMBRE

LES JOURNÉES DU CENTRE CULTUREL, «AUTOUR D'AIX-EN-PROVENCE»

Pavillon de Valabre - Camp des Milles - Château d'Ansouis
Infos & inscriptions : 04 42 01 77 73

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

HOMMAGE AUX HARKIS

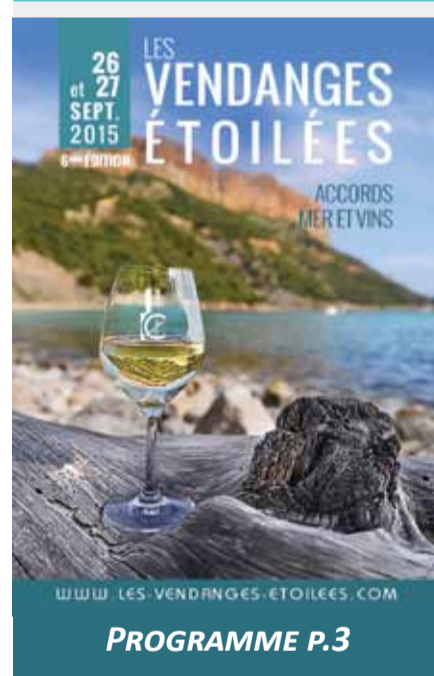
11h, Jardin public

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

TANGO ARGENTIN - MILONGAS

par Mme Derville
De 18h à 22h, Place Baragnon

LES 26 ET 27 SEPTEMBRE



DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

JOURNÉE PLONGEON ENFANTS

A Port-Miou, par Les Intrépides
Renseignements au 06 14 63 62 23
10h, RDV devant l'Office de Tourisme

MARCHÉ ARTISANAL

Organisé par l'association Plein V'art
9h à 18h, Place Baragnon

EN DIRECT DE LA PAROISSE

SOLENNITÉ DE SAINT-MICHEL ARCHANGE PATRON DE L'ÉGLISE DE CASSIS

10h, messe
19h30, repas paroissial à la salle Saint-Michel (sur inscriptions)
Eglise St Michel - Infos 04 42 01 70 72

LUNDI 28 SEPTEMBRE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT : CDAD

Permanence juridique gratuite. Sans RDV.
De 13h30 à 16h, CCAS

JUSQU'AU 3 OCTOBRE

EXPOSITION LES CIMAISES DE L'ARIANE «MERVEILLES SOUS-MARINES»
Entrée libre. Infos : 04 42 01 19 47 ou bibliotheque@cassis.fr
Bibliothèque municipale

JUSQU'AU 22 NOVEMBRE

RETROUVEZ LES TOURNOIS DU TENNIS SPORTING CLUB DES GORGUETTES
Rens: 04 42 01 21 24 / 06 24 50 47 91
tennis-club-cassis@orange.fr

JUSQU'AU 22 NOVEMBRE

EXPOSITION «SILENCES»
De Cécile LOA
Place Baragnon

JEUDI 1^{ER} OCTOBRE

LIVRES ENTRE PARENTHÈSES «DE SOSPEL À SIDI-DAOUD»
De Christian Truchi et Pierre Cozatero
Histoire d'un village français de l'Algérie coloniale - Présenté par Danielle Jeanjean. Entrée libre.
Renseignements : 04 42 01 01 36
19h45, Centre culturel

SAMEDI 3 OCTOBRE

REUNION DE QUARTIER BESTOUAN

10h30, Esplanade plage du Bestouan
En cas d'intempéries, la réunion se tiendra en mairie

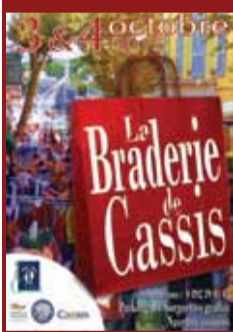
SORTIE PÊCHE EN MER SUIVI D'UN APÉRITIF PAR L'ASSOCIATION CASSIDAINE DES BATEAUX DE TRADITION (ACBT). Renseignements au 06 16 47 39 39
De 7h30 à 12h, RDV bureau du Port.

BALADES EN KAYAK ET PLONGÉE ORGANISÉES PAR LE YACHTING CLUB DES CALANQUES DE CASSIS (YCCC)
Renseignements au 06 77 89 16 04
10h, Port Miou

ATELIER DE DANSE AFRICAINE : LONGO PAR ELIMA PAR L'ASSOCIATION LES NOUVEAUX MONDES
Renseignements au 06 64 41 51 79
De 10h à 17h, Centre culturel

CONFÉRENCE : «LES ROCAILLES» UNE ARCHITECTURE OUBLIÉE PRÉSENTÉE PAR M. YVES GAUTHEY PAR «LES AMIS DU MUSÉE DE CASSIS»
Renseignements au 04 42 01 88 66
16h, MEVA

LES 3 ET 4 OCTOBRE



LA BRADERIE DE CASSIS 8^{ème} édition
Organisée par l'association des Artisans, Commerçants de Cassis (ACC).
Parking gratuit, navettes assurées.
Rens. au 0892 39 01 03
De 10h à 19h, dans le village

DIMANCHE 4 OCTOBRE

EN DIRECT DE LA PAROISSE MESSE DES FAMILLES DU CATÉCHISME
Renseignements au 04 42 01 70 72
10h, Eglise Saint Michel

FÊTE DES BARQUETTES SUIVIE DE LA SOUPE DE POISSONS PAR L'ACBT
Infos : 06 16 47 39 39
12h, Môle Vieux

MARDI 6 OCTOBRE

LIVRES ÉCHANGES «LE PRINCEPE»
Rencontre autour du livre de Jérôme Ferrari, présenté par Guy Marchis-Mouren. Entrée libre.
Renseignements : 04 42 01 77 73
18h, Centre culturel

LES 6, 22 ET 29 OCTOBRE

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS BALADE HISTORIQUE
Rdv Office de Tourisme, 15 mn avant.
Durée 1h15. Tarif : 6,50 €
Tarif internet : 5€ sur www.ot-cassis.com
15h, Office de Tourisme

DU 7 OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE

EXPOSITION «CONTE DE FRUITS ET LÉGUMES»
Infos : 04 42 01 19 47 ou bibliotheque@cassis.fr
Bibliothèque municipale

JEUDI 8 OCTOBRE

«48 HEURES POUR L'EMPLOI» RECHERCHER UN EMPLOI AUTREMENT APRÈS 45 ANS !
Matinée de l'emploi en faveur des demandeurs d'emploi de + de 45 ans.
Infos/inscription : Nadia Bonnano Billon (CCAS) : 04 42 98 81 46
De 9h à 12h, Oustau Calendal

DU 9 AU 12 OCTOBRE

EXPOSITION PEINTURE PAR LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES CASSIDAINS
Vernissage vendredi 9 octobre à 18h30
De 10h à 12h30 et de 15h à 18h, Salles voutées

LES 8 ET 27 OCTOBRE

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS ENTRE CINÉMA ET PEOPLE
Rdv Office de Tourisme, 15 mn avant.
Durée 1h15. Tarif : 6,50 €
Tarif internet : 5€ sur www.ot-cassis.com
15h, Office de Tourisme

SAMEDI 10 OCTOBRE



INAUGURATION DE LA MAISON DE L'ENFANCE «LA RESPÉLIDO» 11h

DU 10 OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE

EXPOSITION «LE TEMPS DES RETROUVAILLES» JEAN ET STEVE MURAT,
Renseignements au 04 42 01 88 66
Vernissage le 10 octobre à 11h, Musée municipal

LES 10 ET 11 OCTOBRE

EN DIRECT DE LA PAROISSE WEEK-END DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS À SAINT-JEAN DE GARGUIER
Renseignements au 04 42 01 70 72

TRIATHLON SARDINES TITUS Info page 2
9h, départ plage du Bestouan

DIMANCHE 11 OCTOBRE

SORTIE PÊCHE-APÉRITIF ORGANISÉE PAR LE YACHTING CLUB DES CALANQUES DE CASSIS (YCCC)
Renseignements au 06 77 89 16 04
8h, Port Miou

EXPOSITION DE PEINTURE DE PLEIN AIR ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES CASSIDAINS.
Renseignements au 04 42 01 87 49 ou plmvion@wanadoo.fr
De 9h à 19h, Place Baragnon

RENCONTRES MUSICALES DE CASSIS CONCERT PÉDAGOGIQUE ÉRIC PENSO, PIANO
Achat en ligne sur le site. Billetterie sur place 1h avant le concert.
04 42 01 77 73 - info@musicalescassis.com
www.musicalescassis.com
17h30, Oustau Calendal

MARDI 13 OCTOBRE

CONFÉRENCE «RELIGION, VIOLENCE, ET RAISON» PAR CLAUDE GUEYDAN, organisée par l'association «Lions Club Cassis Les Calanques»
Infos : 06 03 15 40 40
19h, Centre culturel

MARDI 13 OCTOBRE

ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION DU LOGEMENT) PERMANENCE SANS RENDEZ-VOUS
Gratuit. Renseignements : 04 96 11 12 00
De 9h à 12h, CCAS

MERCREDI 14 OCTOBRE

DON DU SANG PAR L'EFS
Renseignements : 0 810 810 109 (n° azur) ou www.donusang.net
de 15h à 19h30, Oustau Calendal

HEURE DE CONTE «LES FOLLES HISTOIRES DE MADEMOISELLE LIBOUI» PAR KATIA POLLES
Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr
15h30, Bibliothèque municipale

DU 16 AU 26 OCTOBRE

EXPOSITION «UN SINGULIER-PLURIEL» PAR BETOULAUD ET FRENAUD
Tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h. infos : 04 42 71 95 85



Vernissage, samedi 17 octobre à 18h30.
Salles voutées

VENDREDI 16 OCTOBRE

LECTURE DE NOUVELLES, TEXTES, OU POÈMES PAR L'ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE.
Infos 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr
15h, Maison de retraite

RETRAIT DES DOSSARDS MARSEILLE-CASSIS 2015 POUR LES COUREURS CASSIDAINS
A partir de 18h, Oustau Calendal

CINÉ PASSION «CEMÉTÈRE OF SPLENDOR»
Réalisé par Apichatpong Weerasethakul. Présentation Gérard Gaudin. Inscriptions dîner débat avant le jeudi soir (18 h) précédant la séance.
Tarifs : Film 6, 50 € - Repas adhérent 15 € - Repas non adhérent 17 €
18h45, Centre culturel

LES 17 ET 18 OCTOBRE



«PLUS RIEN À PERDRE» PATRICE LAFFONT SEUL
Infos : 06 03 15 40 40
Le 17 à 20h30 et le 18 à 15h
Oustau Calendal

SAMEDI 17 OCTOBRE

PIÈCE DE THÉÂTRE «PÉNIS BLUES» PAR L'ASSOCIATION DES AMIS DES PLANCHES ET DES LETTRES.
Avec Eric Del, d'après «Pénis blues» de IV Psalti et J. Lacquemanne.
Tarif : adhérent 10 € - non adhérent 12 €
Renseignements : 04 42 01 77 73
21h, Centre culturel

MARCHÉ ARTISANAL ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES ARTISANS CRÉATEURS DU SUD.
9h à 18h, Place Baragnon

DU 18 AU 22 OCTOBRE

EN DIRECT DE LA PAROISSE PÈLERINAGE DES LYCÉENS À TAIZÉ
Infos : 04 42 01 70 72

MARDI 20 OCTOBRE

THÉ DANSANT SPÉCIAL AUTOMNE ORGANISÉ PAR LE PÔLE SENIOR DU CCAS
Réservé aux plus de 60 ans. Inscriptions auprès d'Erica les 12 et 13 octobre, de 9h à 12h.
Infos : 04 42 98 81 47
14h, Oustau Calendal

CONFÉRENCE «DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE : URGENCE LA GUERRE NUCLÉAIRE EST COMMENCÉE» PAR HERVÉ DE TRUCHIS
Tarif : adhérent : 4 € - Non adhérent : 5 €
Infos : 04 42 01 77 73
18h, Centre culturel

MERCREDI 21 OCTOBRE

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de ville

JEUDI 22 OCTOBRE

SORTIE EN CAMARGUE À LA MANADE CHAPELLE-BRUGEAS - ST MARTIN DE CRAU ORGANISÉE PAR CASSIS-ACCUEIL
Infos & inscriptions : 04 42 01 33 62

SAMEDI 24 OCTOBRE

L'AUTRE MARSEILLE-CASSIS
La marche pour les amoureux de la nature. Organisée par l'ARMC.
Départ aux barrières des facultés de Luminy.
▪ Parcours sportif (7h) - 8h/8h15.
▪ Parcours facile(5h) - 8h45/9h.
Transport par bus assuré au départ de Cassis devant la gendarmerie pour les marcheurs inscrits.
Deux départs : 7h30 et 8h30.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

MARSEILLE CASSIS 20 KM
Course pédestre de 20 km. Organisée par la SCO Sainte Marguerite et la Ville de Cassis.
9h30 : Départ boulevard Michelet.
11h : Podium des 3 premiers hommes et femmes sur le port de Cassis.
14h30 : Podium toutes catégories sur le port de Cassis.

Toutes les infos page 4

LUNDI 26 OCTOBRE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT : CDAD
Permanence juridique gratuite de 13h30 à 16h, sans rendez-vous
Centre Communal d'Action Sociale

SAMEDI 31 OCTOBRE

TANGO ARGENTIN - MILONGAS ORGANISÉ PAR MME DERVILLE
De 17h à 21h, Place Baragnon



CONCERT MARION D'ORSO DANS LE CADRE DU TÉLÉTHON
20h30, Oustau Calendal



Retrouvez le programme du Cinéma Ciné Calanques sur www.cinecalanquescassis.fr
15 séances / semaine
Tél : 04 42 01 77 73